

DÉLIBÉRATION

N° 20190411-49

Thiers Dore et Montagne L'INTERCO

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

47

Suppléants ayant voix délibérantes :

1

Conseillers représentés :

6

Total votants:

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation: 4 avril 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 11 avril 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON Michel COUPERIER à Bernard GARCIA Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC Claude NOWOTNY à Marie-Noëlle BONNARD Hélène BOUDON à Claude GOUILON-CHENOT Benoit GENEIX à Thierry DEGLON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s: Bernard LORTON, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Carine BRODIN

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CENTRE NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PAR LE SPORT (CNDS) 2019 CRÉATION D'UNE PISCINE INTERCOMMUNALE

Rapporteur: Tony BERNARD, Président

AR PREFECTURE

063-200070712-20190411-20190411_49-DE

Regu le 29/04/2019

Considérant le projet de construction d'une piscine intercommunale sur le territoire de Thiers Dore et Montagne ;

Considérant que ce projet s'inscrit dans une dynamique sportive, environnementale et touristique et qu'à ce titre, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne pourrait bénéficier d'une aide financière du Centre de Développement par le Sport (CNDS);

Considérant que le projet d'implantation est en quartier prioritaire de la ville (QPV), Territoire à Energie Positive (TEPOS) et Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), la Communauté de Communes souhaite doter le territoire d'un équipement attractif, dont les destinations prioritaires sont les publics scolaires et les associations sportives.

L'ensemble du programme d'équipement sportif et de loisir est estimé à 10 000 000€ HT.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet présenté et la demande de subvention auprès du Centre National de Développement par le Sport (CNDS) 2019 ;
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS: 54

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 54

Conseillers présents : 48 Pour : 48 Représentés : 6 Contre : Non-participation:

Abstentions:

Pour ampliat<mark>ion</mark> certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD, Maire de Châteldon

